

ASSEMBLEE GENERALE à EGLETONS des DDEN Union de la Corrèze le 16 Octobre 2021

Excusés: Monsieur L'Inspecteur d'Académie

Madame GUIONNET – IEN de la circonscription d'USSEL

Michelle BURANDE, Michèle CHATAUR, Nicole DUPUY, Gérard GANNET ; Évelyne BRINDEL ; Eliane PASCAREL ; Sylvette ROUSSEAU ; Annelore DAVID (Accident); Josiane DUPINET; Geneviève NAUDET- SERRAGER ; Claude BRUNIE ; Nicole CHAUMONT ; Roselyne VERHILLE ; Sophie VACHERET ; Serge DELMAS ; LAMEYRE.charles ; Michel POPOFF ; FAURE Pascale ; Dominique MANGIER ; Guy DOUHET ; Christiane CAMUS

Participe : Simone EYMARD PEP19

Le CA est déclaré ouvert par Michel BRETTE, Président de l'Union de la Corrèze à 9 heures.

Il remercie vivement Madame FOMBELLE, Présidente des DDEN du secteur d'EGLETONS ainsi que son équipe qui nous ont reçus fort chaleureusement autour d'un café et des viennoiseries qui nous ont redonné un peu de vigueur en cette fraîche matinée.

Monsieur Charles FERRE, maire d'EGLETONS accompagné de Madame Denise PEYRAT son adjointe, déléguée aux affaires scolaires et à l'enseignement étaient eux aussi présents dans cette salle du Mille Club qu'ils avaient gracieusement mise à notre disposition. Ils sont tous les deux d'anciens membres de l'Éducation Nationale. Monsieur FERRE a souligné l'important tissu scolaire de sa ville et sa volonté de le préserver.

RAPPORT MORAL :

Michel BRETTE nous rappelle que les DDEN sont nommés par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Corrèze après approbation du CDEN. Le 12 octobre 2021 lors de ce CDEN l'Union Départementale a proposé 165 DDEN. Ils ont pour mission de défendre l'école publique, républicaine et laïque de l'état français. Ce sont des intercesseurs auprès des partenaires de l'école et des collectivités locales et, à ce titre, participent aux conseils d'école, rédigent un rapport annuel l'école ou les écoles qui leur sont affectées et les transmettent à l'IEN et au maire. Ils interviennent sur tous les sujets touchant de près ou de loin la vie scolaire, le bien être, la sécurité des enfants et ils s'impliquent aussi dans des activités comme le concours des écoles fleuries.

Cette assemblée générale voit le renouvellement du bureau de l'UD acté et voté lors du CA du 21/09/2021.

Michel BRETTE remplace André JAUBERT et Nicole MARTON (secteur de Tulle) devient vice-présidente, Mr Robert VERLHAC (secteur de BRIVE) et Lucien VERNAC (secteur USSEL-MEYMAC) deviennent vice-présidents.

Jacky QUINTANE prend les manettes du secrétariat et Jean-Michel DAVID le seconde.

Guy LAURICHESSE reste à la trésorerie et sera assisté de Christian LOPEZ

Michel CHASTANET, Joseph MENES et André JAUBERT assisteront activement le bureau et André devient personne ressource déléguée au recrutement et il est chaleureusement remercié pour tout le travail accompli tout au long de son mandat de même que Jean-Michel DAVID et Bernadette BARNABE qui a eu une participation active lors des concours successifs des écoles fleuries. Elle est aussi sollicitée pour faire une présentation autour de l'école MONTESSORI lors du prochain Comité Académique.

Jacky QUINTANE nous fait le rapport d'activités depuis la dernière AG qui s'était tenue à TULLE en 2019 et tous les aléas survenus pour cause COVID.

Guy LAURICHESSE nous fait le rapport financier approuvé par les vérificateurs aux comptes.

Suite à ces présentations il est procédé à la nouvelle élection de 2 vérificateurs aux comptes – Madame Sylvie BACHELLERIE candidate est réélue ainsi que Monsieur Serge CERON en remplacement de Monsieur Joël RHODE démissionnaire.

TOUS CES VOTES SUCCESSIFS ONT ETE ADOPTES A L'UNANIMITE PAR L'ENSEMBLE DES DDEN PRESENTS A CETTE A.G.

Ces présentations, rapports et votes accomplis, les débats et les échanges se sont succédés

Tout d'abord Michel BRETTE a tenu à faire remarquer combien l'école et les enseignants, si souvent critiqués et décriés, ont tenu leurs rôles et ont fait traverser à leurs élèves cette pandémie, avec ingéniosité et sérénité. C'est un très gros point positif à mettre à leur actif.

Nicole MARTHON nous a fait le rapport du CDEN de rentrée et de l'ajustement de la carte scolaire de rentrée – 1 poste à SOURSAC, ½ poste maternelle ALLASSAC et ½ poste enseignant référent. 73% des communes sont à 4 jours. Reconduction de la dotation principale de 2021 des collèges et suspension exceptionnelle de la règle de calcul, solution plus favorable.

Puis ont été abordés la LAÏCITE, les écoles parallèles hors contrat, la fonction de directeur, le rôle important et primordial de l'éducation pour pallier aux différences sociales et ces thèmes et interrogations ont permis de nombreux échanges.

Pour bien clôturer cette AG, un grand nombre d'entre nous ont partagé un repas au restaurant IBIS route du lac à EGLETONS suivi d'une magnifique et enrichissante visite guidée du château de VENTADOUR tout proche.

En complément :

Le rapport moral du président

Le rapport d'activité du secrétaire

Le rapport financier du trésorier